

24

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom

Prénom

Adresse

IDENTIFICATION DES PERSONNES EXERÇANT UNE ACTIVITÉ NON SALARIÉE ► À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Nom de l'exploitant		
Prénom		
Adresse d'exploitation		
N° Siret		
Nature des revenus	BA ☐ BIC ☐ BNC ☐	BA ☐ BIC ☐ BNC ☐

MICRO-ENTREPRENEUR (auto-entrepreneur) AYANT OPTÉ POUR LE VERSEMENT LIBÉRATOIRE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Revenus industriels et commerciaux			
<i>Chiffre d'affaires brut</i>			
Ventes de marchandises et assimilées :			
Total du chiffre d'affaires réalisé en 2024	5TA	5UA	5VA
Prestations de services et locations meublées :			
Total du chiffre d'affaires réalisé en 2024	5TB	5UB	5VB
Examen de conformité fiscale (ECF)	5AC <u>COCHEZ</u> ☐	5BC <u>COCHEZ</u> ☐	5CC <u>COCHEZ</u> ☐
Nom et adresse du prestataire	DÉCLARANT 1		
	DÉCLARANT 2		
	PERSONNE À CHARGE		
Revenus non commerciaux			
<i>Recettes brutes</i>			
Total des recettes réalisées en 2024	5TE	5UE	5VE
Examen de conformité fiscale (ECF)	5AE <u>COCHEZ</u> ☐	5BE <u>COCHEZ</u> ☐	5CE <u>COCHEZ</u> ☐
Nom et adresse du prestataire	DÉCLARANT 1		
	DÉCLARANT 2		
	PERSONNE À CHARGE		

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À

Le



REVENUS AGRICOLES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Durée de l'exercice : <i>nombre de mois si inférieur à 12</i>	5AD	5BD	5ED
Cession ou cessation d'activité en 2024.....	5AF ☐ COCHEZ	5AI ☐ COCHEZ	5AH ☐ COCHEZ
Régime micro BA			
Revenus nets exonérés <i>régimes zonés</i> <i>article 1417, IV, b du code général des impôts</i>	5XA	5YA	5ZA
Revenus imposables	5XB	5YB	5ZB
<i>Recettes brutes 2024 sans déduire aucun abattement</i>			
Revenu forfaitaire provenant des coupes de bois	5HD	5ID	5JD
Plus-values nettes à court terme.....	5HW	5IW	5JW
Moins-values nettes à court terme.....	5XO	5YO	5ZO
Plus-values nettes à long terme.....	5HX	5IX	5JX
Moins-values nettes à long terme.....	5XN	5YN	5ZN
Examen de conformité fiscale (ECF).....	5AG ☐ COCHEZ	5BG ☐ COCHEZ	5CG ☐ COCHEZ
Nom et adresse du prestataire.....	DÉCLARANT 1		
	DÉCLARANT 2		
	PERSONNE À CHARGE		

Régime du bénéfice réel

Revenus exonérés <i>régimes zonés</i> <i>article 1417, IV, b du code général des impôts</i>	5HB	5IB	5JB			
Revenus imposables <i>cas général, moyenne triennale</i>	5HC	5IC	5JC			
- dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5AQ	5BQ	5CU			
- dont moins-values à court terme	5AY	5BY	5CV			
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	5AK	5BK	5CK			
Revenus nets de la cession ou concession de brevets et assimilés <i>taxables à 10 %</i>	5HA	5IA	5JA			
Revenu imposable au taux marginal	5XT	5XU				
Option pour le paiement fractionné <i>si passage à l'IS</i> : revenu éligible	5EA	5EI	5EU			
Déficits.....	5HF	5IF	5JF			
Plus-values nettes à long terme.....	5HE	5IE	5JE			
Abattement jeunes agriculteurs	5HM	5IM	5JM			
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déficits des années antérieures non encore déduits ..	5QF	5QG	5QN	5QO	5QP	5QQ



	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Durée de l'exercice : <i>nombre de mois si inférieur à 12</i>	5DB	5EB	5FB
Cession ou cessation d'activité en 2024.....	5BF ☐ COCHEZ	5BI ☐ COCHEZ	5BH ☐ COCHEZ
Régime micro BIC			
Revenus nets exonérés <i>régimes zonés</i> <i>article 1417, IV, b du code général des impôts</i>	5KN	5LN	5MN
Revenus imposables :			
<i>Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement</i>			
• ventes de marchandises et assimilées.....	5K0	5L0	5M0
• prestations de services et locations meublées.....	5KP	5LP	5MP
Plus-values nettes à court terme	5KX	5LX	5MX
Moins-values nettes à court terme.....	5KJ	5LJ	5MJ
Plus-values nettes à long terme.....	5KQ	5LQ	5MQ
Moins-values nettes à long terme	5KR	5LR	5MR
Examen de conformité fiscale (ECF).....	5AX ☐ COCHEZ	5BX ☐ COCHEZ	5CX ☐ COCHEZ
Nom et adresse du prestataire.....	DÉCLARANT 1		
	DÉCLARANT 2		
	PERSONNE À CHARGE		

Régime du bénéfice réel

Revenus exonérés <i>régimes zonés</i> <i>article 1417, IV, b du code général des impôts</i>	5KB	5LB	5MB
Revenus imposables <i>cas général</i>	5KC	5LC	5MC
– dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif.....	5DK	5EK	5FK
– dont moins-values à court terme	5DM	5EM	5FM
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	5DF	5EF	5FF
Revenus nets de la cession ou concession de brevets et assimilés <i>taxables à 10 %</i>	5UI	5VI	5WI
Déficits	5KF	5LF	5MF
Plus-values nettes à long terme	5KE	5LE	5ME



	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE			
Durée de l'exercice : <i>nombre de mois si inférieur à 12</i>	5UP	5VP	5TP			
Cession ou cessation d'activité en 2024	5AN ☐ COCHEZ	5BN ☐ COCHEZ	5CN ☐ COCHEZ			
Régime micro BIC						
Revenus nets exonérés <i>régimes zonés</i> <i>article 1417, IV, b du code général des impôts</i>	5NN	5ON	5PN			
Revenus imposables :						
<i>Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement</i>						
• ventes de marchandises et assimilées	5NO	5OO	5PO			
• prestations de services	5NP	5OP	5PP			
Plus-values nettes à court terme	5NX	5OX	5PX			
Moins-values nettes à court terme	5IU	5RZ	5SZ			
Plus-values nettes à long terme	5NQ	5OQ	5PQ			
Moins-values nettes à long terme	5NR	5OR	5PR			
Régime du bénéfice réel						
Revenus exonérés <i>régimes zonés</i> <i>article 1417, IV, b du code général des impôts</i>	5NB	5OB	5PB			
Revenus imposables <i>cas général</i>	5NC	5OC	5PC			
- dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5UT	5VT	5VQ			
- dont moins-values à court terme	5UY	5VY	5VV			
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	5UR	5VR	5WR			
Revenus nets de la cession ou concession de brevets et assimilés <i>taxables à 10 %</i>	5TF	5UF	5VF			
Déficits	5NF	5OF	5PF			
Plus-values nettes à long terme	5NE	5OE	5PE			
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déficits des années antérieures non encore déduits ..	5RN	5RO	5RP	5RQ	5RR	5RW



REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES

Ces revenus seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux par la direction générale des finances publiques (à l'exception de ceux qui sont soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale). Ne les reportez pas page 8.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE																											
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12 <i>Sauf locations meublées saisonnières</i>	5CD	5DD	5FD																											
Cession ou cessation d'activité en 2024.....	5CF ☐ COCHEZ	5CI ☐ COCHEZ	5CM ☐ COCHEZ																											
Régime micro BIC																														
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>																														
Locations meublées <i>cas général</i>	5ND	5OD	5PD																											
Locations de chambres d'hôtes et meublés de tourisme classés	5NG	5OG	5PG																											
Locations soumises aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale :																														
– locations meublées <i>cas général</i>	5NW	5OW	5PW																											
– chambres d'hôtes et meublés de tourisme classés	5NJ	5OJ	5PJ																											
Régime du bénéfice réel																														
Revenus imposables <i>cas général</i>	5NA	5OA	5PA																											
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	5EY	5FY	5GY																											
Revenus soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale.....	5NM	5OM	5PM																											
Déficits <i>cas général</i>	5NY	5OY	5PY																											
Déficits relevant des organismes de sécurité sociale..	5WE	5XE	5YE																											
Déficits des années antérieures non encore déduits..	<table><thead><tr><th>2014</th><th>2015</th><th>2016</th><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th></tr></thead><tbody><tr><td>5GA </td><td>5GB </td><td>5GC </td><td>5GD </td><td>5GE </td><td>5GF </td></tr><tr><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th><td></td><td></td></tr><tr><td>5GG </td><td>5GH </td><td>5GI </td><td>5GJ </td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	2014	2015	2016	2017	2018	2019	5GA	5GB	5GC	5GD	5GE	5GF	2020	2021	2022	2023			5GG	5GH	5GI	5GJ							
2014	2015	2016	2017	2018	2019																									
5GA	5GB	5GC	5GD	5GE	5GF																									
2020	2021	2022	2023																											
5GG	5GH	5GI	5GJ																											
Adresse de la location.....																														



REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Durée de l'exercice : <i>nombre de mois si inférieur à 12</i>	5XI	5YI	5ZI
Cession ou cessation d'activité en 2024	5AO ☐ COCHEZ	5BO ☐ COCHEZ	5CQ ☐ COCHEZ
Option pour le paiement fractionné de l'impôt correspondant aux créances acquises si passage à l'IS - option pour le foyer	5FA ☐ COCHEZ	5FA ☐ COCHEZ	5FA ☐ COCHEZ
Régime déclaratif spécial ou micro BNC			
Revenus nets exonérés <i>régimes zonés</i> article 1417, IV, b du code général des impôts	5HP	5IP	5JP
Revenus imposables <i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>	5HQ	5IQ	5JQ
Plus-values nettes à court terme	5HV	5IV	5JV
Moins-values nettes à court terme	5KZ	5LZ	5MZ
Plus-values nettes à long terme	5HR	5IR	5JR
Moins-values nettes à long terme	5HS	5IS	5JS
Examen de conformité fiscale (ECF)	5AT ☐ COCHEZ	5BT ☐ COCHEZ	5CT ☐ COCHEZ
Nom et adresse du prestataire	DÉCLARANT 1		
	DÉCLARANT 2		
	PERSONNE À CHARGE		

Régime de la déclaration contrôlée

Revenus exonérés <i>régimes zonés</i> article 1417, IV, b du code général des impôts	5QB	5RB	5SB
Revenus imposables <i>cas général</i>	5QC	5RC	5SC
- dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5XP	5YP	5ZP
- dont moins-values à court terme	5XH	5YH	5ZH
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus des non-résidents articles 182A bis et 182B du code général des impôts	5XJ	5YJ	5ZJ
Revenus nets de la cession ou concession de brevets et assimilés <i>taxables à 10 %</i>	5QA	5RA	5SA
Déficits y compris <i>inventeurs non professionnels</i>	5QE	5RE	5SE
Plus-values nettes à long terme	5QD	5RD	5SD
Jeunes créateurs : abattement de 50 %	5QL	5RL	5SL
Agents généraux d'assurances : indemnités de cessation d'activité	5QM	5RM	



REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE			
Durée de l'exercice : <i>nombre de mois si inférieur à 12</i>	5XR	5YR	5ZR			
Cession ou cessation d'activité en 2024	5AP ☐ COCHEZ ☐	5BP ☐ COCHEZ ☐	5CR ☐ COCHEZ ☐			
Régime déclaratif spécial ou micro BNC						
Revenus nets exonérés <i>régimes zonés</i> <i>article 1417, IV, b du code général des impôts</i>	5TH	5UH	5VH			
Revenus imposables <i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>	5KU	5LU	5MU			
Plus-values nettes à court terme	5KY	5LY	5MY			
Moins-values nettes à court terme	5JU	5LD	5MD			
Plus-values nettes à long terme	5KV	5LV	5MV			
Moins-values nettes à long terme	5KW	5LW	5MW			
Régime de la déclaration contrôlée						
Revenus exonérés <i>régimes zonés</i> <i>article 1417, IV, b du code général des impôts</i>	5HK	5JK	5LK			
Revenus imposables <i>cas général</i>	5JG	5RF	5SF			
– dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5XY	5YY	5ZY			
– dont moins-values à court terme	5VM	5WM	5ZM			
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus des non-résidents <i>articles 182A bis et 182B du code général des impôts</i>	5XS	5YS	5ZS			
Déficits	5JJ	5RG	5SG			
Plus-values nettes à long terme	5SO	5NT	5OT			
Inventeurs, auteurs de logiciels :						
– produits taxables à 10 %	5QJ	5RJ	5SJ			
– produits taxables à 10 % soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale	5TC	5UC	5VC			
Jeunes créateurs : abattement de 50 %	5SV	5SW	5SX			
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déficits des années antérieures non encore déduits ..	5HT	5IT	5JT	5KT	5LT	5MT



BA, BIC, BNC À IMPOSER AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

Indiquez ci-dessous :
- le montant net des revenus agricoles, revenus industriels et commerciaux, revenus non commerciaux qui ne sont pas soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale (URSSAF, MSA...);
- le montant des plus-values professionnelles à long terme exonérées d'impôt sur le revenu en cas de départ à la retraite (art. 151 septies A du code général des impôts).
Ces revenus et plus-values seront soumis aux prélèvements sociaux par la direction générale des finances publiques (DGFiP).
Les revenus des locations meublées non professionnelles (à l'exception de ceux qui sont soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale) et les plus-values à long terme, déclarés dans les rubriques précédentes, seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux par la DGFiP. Ne les reportez pas ci-dessous.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Revenus nets	5HY	5IY	5JY
Régimes micro, reportez le montant après abattement forfaitaire. Micro BIC: 71% pour les ventes et assimilées; 50% pour les prestations de services. Micro BNC: 34%. Micro BA: 87%.			
Plus-values à long terme exonérées départ à la retraite...	5HG	5IG	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Frais de comptabilité et d'adhésion à un organisme agréé	7FF	nombre d'exploitations	7FG
Réduction d'impôt mécénat			7US
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte (C3IV)			8CV
Crédit d'impôt recherche:			
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TB	autres entreprises	8TC
Crédit d'impôt collaboration de recherche	8WK		
Crédit d'impôt compétitivité et emploi (entreprises situées à Mayotte):			
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TL	autres entreprises	8UW
Investissement en Corse:			
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TS	autres entreprises	8TG
report de crédit d'impôt non imputé les années antérieures	8TO	reprise de crédit d'impôt	8TP
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité			8PZ
Autres crédits d'impôt:			
agriculture biologique	8WA	famille	8UZ
formation des chefs d'entreprise	8WD	prêts sans intérêt	8WC
remplacement pour congé des agriculteurs	8WT	métiers d'art	8WR
exploitation agricole n'utilisant pas de glyphosate			8WG
exploitation agricole à haute valeur environnementale			8WH
renovation énergétique des bâtiments des TPE/PME			8TE
Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur): versements d'impôt sur le revenu dont le remboursement est demandé			8UY

